

Réf: Dossier 402322

Avis de constitution

SOCIETE « POISSONNERIE CHEZ OKALA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SICOGI 01, Lot 1654, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE CHEZ OKALA »

Objet : Poissonnerie, commerce général, import-export .

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SICOGI 01, Lot 1654, Ilot
01

Dirigeant(s) M DOSSO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04275 du 14/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23639/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

